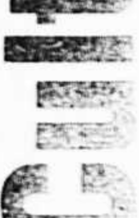


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES


REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°15 du 28 Mai 1998- 1 page

COLZA : stade G4

Pucerons cendrés

Situation

Les captures diminuent à la tour à succion de Biard. La situation reste préoccupante sur certaines parcelles.

Préconisation

Plus le temps passe et plus on aura du mal à rentabiliser les dernières interventions. A partir de la semaine prochaine, il sera inutile d'intervenir, sauf situations très particulières.

POIS : stade gousses plates

Tordeuses

Situation

Les captures sont en diminution ; une seule parcelle du réseau sur 11 a atteint le seuil pois de consommation (**400 captures**). Les pois n'ont pas encore atteint le stade de traitement (gousses pleines du second niveau florifère).

Préconisation

Un point définitif sera fait dans le bulletin de la semaine prochaine. **Ne pas intervenir pour l'instant**.

Maladies

Sur les parcelles à bon potentiel en situation irriguée, un renouvellement de la protection est **justifié 15 jours après le premier traitement**.

CEREALES

BLE : stade mi à fin floraison

Maladies foliaires

Situation - Préconisation

Peu d'évolution de la septoriose et de la rouille brune ; même sur la façade atlantique en parcelles non protégées, le passage de la rouille brune sur F1 a été tardif et d'intensité modérée, le retour de températures relativement fraîches ayant retardé son développement.

Ne plus intervenir.

Pucerons des épis

Situation - Préconisation

Le vol à la tour reste faible : les infestations sont en général très inférieures au seuil et sont en régression : une bonne activité des coccinelles est notée.

Maintenir la surveillance des cultures.

TOURNESOL : stade levée à B6

Pucerons

Situation-Préconisation

Le vol à la tour est très faible, les aptères sont peu présents en parcelles.

Maintenir la surveillance des parcelles non traitées Gaucho.

MAIS : stade levée à 4F.

Sésamie

Situation

Des captures significatives ont lieu sur tous les pièges de Charente Maritime et du Sud Charente y compris dans les zones à risque faible.

La sésamie est donc présente pratiquement partout. Compte tenu de la faiblesse du stock larvaire à l'automne le risque de dégâts importants est limité mais possible en particulier sur les semis les plus tardifs.

Préconisation

- **Zone 1 et Zone 2,** (Sud de la ligne Rochefort, Saintes, Angoulême) : la protection doit être envisagée dans les **conditions habituelles** (1 ou 2 applications en fonction des situations) suivant les préconisations du bulletin précédent n° 14.
- **Zone 3**, Nord Charente - Charente Maritime, Sud Deux-Sèvres : **Surveiller les parcelles à risques** (semis tardifs, parcelles attaquées l'année dernière, proximité des cribs, etc..).

Intervenir en présence de pieds de pontes :

- soit en 2 applications à demi dose, si des pieds pontes sont observés avant le 3 Juin sur des mais qui n'ont pas atteint le stade 6/7 feuilles ;
- soit en 1 application à pleine dose, si les pieds sont détectés après le 3 Juin et que le maïs a dépassé le stade 7/8 feuilles.

MAIS

Sésamie :

Intervention nécessaire **zones 1 et 2**

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470